

Blue Solutions

Société Anonyme

ODET

29500 ERGUE GABERIC

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2015

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

AEG FINANCES
Membre de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 PARIS

Blue Solutions

Société Anonyme

ODET
29500 ERGUE GABERIC

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Bolloré

Administrateurs concernés :

Messieurs Cédric de Bailliencourt et Vincent Bolloré

Convention en date du 1^{er} juin 2006 de location de locaux à Odet avec la société Bolloré

Nature et objet :

Votre société a conclu avec la société Bolloré, le 1^{er} juin 2006, une convention aux termes de laquelle la société Bolloré lui donne à bail les locaux, situés à Odet – Ergué Gaberic, nécessaires à l'implantation de l'unité pilote supercapacités, à usage de bureaux d'une part et à usage industriel d'autre part.

Modalités :

Ce bail est conclu pour une durée de 3, 6, 9 années à compter du 1^{er} janvier 2006.

Le coût locatif pour l'exercice 2015 s'élève à 45 001,81 € HT, charges comprises.

Convention de refacturation des coûts de construction et de maintenance d'un poste de transformation électrique :

Nature et objet :

Le poste de transformation électrique objet du marché de travaux qui a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un transfert au profit de la société Bolloré a vocation à alimenter en électricité aussi bien des installations Bolloré que des installations Blue Solutions.

En conséquence, votre Conseil d'administration du 16 avril 2013 a autorisé la conclusion d'une convention aux termes de laquelle sont refacturés par Bolloré à Blue Solutions des coûts de construction du Poste de transformation et de démantèlement de l'ancien poste sur ainsi que des coûts de maintenance refacturés « at cost ».

Modalités :

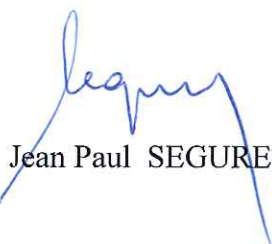
Au titre de l'exercice 2015, la refacturation de la société Bolloré s'élève à 67 229 € HT.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 28 avril 2016

Les commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Jean Paul SEGURET

AEG FINANCES

Membre de Grant Thornton International



Jean-François BALOTEAUD